



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES® R489 1B RECYCLAGE 14 HEURES

OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté de catégories 1B dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en chariots élévateurs frontaux en porte à faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes) dans le respect des recommandations de la CNAM R489
- Etre capable de mettre en œuvre un chariots élévateurs à mât rétractable dans le respect des recommandations de la CNAM R489
- Etre capable de mettre en œuvre un préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m) dans le respect des recommandations de la CNAM R489

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes susceptibles d'utiliser un chariot automoteur à conducteur porté de catégorie 1B,

PRÉ-REQUIS

- AGE MINIMUM 18 ANS

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

CACES® R489 1B REC 14 heures

Contact

0298968158
contact@formaseco.fr
www.formaseco.fr



Niveau

Autre niveau de formation



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 12 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

THEORIE

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / Abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

PRATIQUE

Catégorie 1A :

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manœuvres
- Fin de poste - Maintenance

EVALUATION DES CONNAISSANCES

- Test théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

La formation correspond au point B de l'article 3 de l'arrêté du 2 /12/98 et ne vous dispense pas en tant que chef d'établissement de délivrer une autorisation de conduite aux personnes concernées, après avoir vérifié :

- leur aptitude médicale à la conduite de l'équipement en amont de la formation, vérifiée par votre médecin du travail (point A)
- leur connaissance des lieux et des instructions particulières à respecter sur le site d'utilisation, dont le plan de circulation obligatoire (point C)

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2019

- aux tests CACES® : 97% (828 Tests CACES® réalisés)
- Aux formations SST : 100%
- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100%

1411 stagiaires formés en 2019

97 % de nos stagiaires sont satisfait à très satisfait de leur formation (évaluation de la formation à chaud)

0,07 % de rupture de parcours (abandon en cours de formation) 1 stagiaire en 2019

INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs R489

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R489 de la CNAMTS

ATTRIBUTION FINALE

Remise d'une attestation de formation professionnel et d'un certificat CACES®

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES® R489 1B Recyclage 14 heures

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation

